

Service des affaires juridiques, institutionnelles et de protection des droits

Réf.: DAJP/2022-169

Décision de nomination de suivants de liste au conseil d'administration

Collège des professeurs des universités et assimilés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-529 du Président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des professeurs des universités et assimilés au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « L'université ENSEMBLE » ;

Vu les démissions de Mme Fabienne TOUPIN et de Mme Noria SEMMOUD-BENABDALLAH;

DÉCIDE

Article 1er : M. Marc CLASTRE est proclamé élu au conseil d'administration, collège des professeurs des universités et assimilés, en remplacement de Mme Fabienne TOUPIN et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,

P.J.: Composition actualisée du conseil d'administration



COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Collège des professeurs des universités et assimilés

Titulaire	Liste
VENDRIX Philippe	Portons tous les talents !
BELZUNG Catherine	Portons tous les talents !
NERON Emmanuel	Portons tous les talents !
CLASTRE Marc	L'université ENSEMBLE
OPHELE Claude	Portons tous les talents !
GIACOMETTI Arnaud	L'université ENSEMBLE
ROINGEARD Philippe	Portons tous les talents !
SAINT-MARTIN Pauline	Portons tous les talents!

2